



BILAN ANNUEL DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET NON GOUVERNEMENTALE – 2021

Pays du sud de la Méditerranée : Maroc, Tunisie, Liban, Palestine

Chaque année le pS-Eau référence les projets portés par la coopération décentralisée et non gouvernementale française intervenant sur le secteur de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène ; ainsi que de la gestion et protection des ressources en eau. (Le terme CDNG, pour coopération décentralisée et non gouvernementale, sera employé dans la suite du document).

Pour certains « pays focus » (Burkina Faso, Madagascar, Sénégal), le pS-Eau analyse annuellement les résultats du recensement des **projets ayant bénéficié d'un financement de la part de collectivités territoriales et agences de l'Eau françaises**. Ce document présente et analyse les résultats de ce recensement pour l'année 2021, concernant les pays du sud de la méditerranée. Il s'agit du premier bilan de ce type réalisé pour ces pays.

Le nombre relativement modeste de projets portés par la CDNG dans ces pays, rend également possible la présentation d'un **panorama des actions en cours de réalisation en 2021**.

Table des matières

I) Projets ayant reçu un financement en 2021	2
1. Données générales.....	2
2. Répartition géographique.....	2
3. Type de localité des projets	2
4. Positionnement des collectivités territoriales	3
5. Principal partenaire financier des projets	5
6. Région du porteur de projet	5
7. Thématiques abordées.....	6
8. Echelle des projets.....	6
II) Projets en cours de réalisation en 2021	7
2. Répartition géographique.....	7
3. Type de localité des projets	8
4. Positionnement des collectivités territoriales	8
5. Principal partenaire financier des projets	14
6. Région du porteur de projet	14
7. Thématiques abordées.....	15
8. Echelle des projets.....	15

I) Projets ayant reçu un financement en 2021

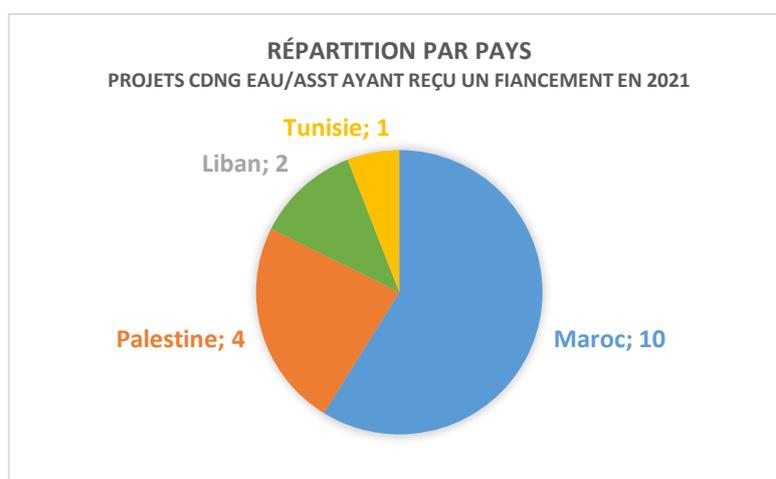
1. Données générales

Le pS-Eau a recensé **17 actions** de coopération décentralisées et non gouvernementales ayant bénéficié d'un financement des collectivités territoriales et agences de l'eau en 2021, pour conduire des projets dans les secteurs de l'eau et l'assainissement dans les pays méditerranéens. Il s'agit de nouveaux projets ou de nouvelles phases de projets déjà en cours.

Ces projets représentent la somme totale de **7,4 M €**

2. Répartition géographique

Une majorité des projets ayant reçu un financement en 2021, ciblent le Maroc (10 projets). Pour les autres pays, le nombre de projets reste très modeste. Cependant, nous allons voir que ce sont souvent des actions significatives, qui s'inscrivent dans un partenariat de long terme.

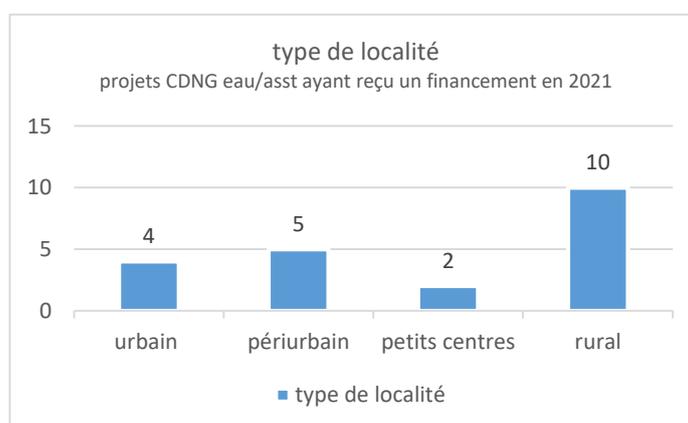


3. Type de localité des projets

La majorité des projets se situent en milieu rural. Les projets menés dans les douars marocains par des associations, représentent une grande part de ses projets.

Les projets en zones urbaines et périurbaines se situent plutôt au Liban ou en Palestine.

Certains projets ciblent un territoire mixte, avec une approche de planification de l'aménagement du territoire, en particulier au Liban (Zahlé et ses alentours, plusieurs unions de municipalités dans le sud).



4. Positionnement des collectivités territoriales

Rappelons que l'**Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT)** constitue une **compétence inscrite dans le Code Général des Collectivités Territoriales** ; compétence **facultative** dont toute type de collectivité peut s'emparer en abordant tout type de secteur et en s'impliquant de différente façon.

Au niveau financier, concernant les secteurs de l'eau et l'assainissement, la loi Oudin-Santini permet aux collectivités exerçant les compétences de l'eau et l'assainissement sur leur territoire en France et disposant donc de budgets annexes correspondants, de consacrer au maximum 1% de ces budgets à l'AECT sur ces secteurs (élargis à la gestion et protection des ressources en eau). Les collectivités n'ayant pas les compétences de l'eau et l'assainissement, peuvent également s'engager sur ces secteurs au titre de la réglementation générale (loi Thiollière).

Dans ce contexte, les collectivités territoriales peuvent s'impliquer dans des actions d'AECT eau/assainissement de différentes façons :

- **En finançant des projets portés par des associations.** Certaines collectivités délibèrent le financement de projets de façon occasionnelle. D'autres, comme certaines grandes collectivités, ont mis en place un dispositif de subvention structuré, souvent dénommés « Fond Eau », avec un processus d'appel à projet, de sélections selon des critères préétablis, d'évaluation.
- **En s'impliquant dans une coopération décentralisée.** Les actions s'inscrivent alors dans le cadre d'un partenariat formalisé par une convention de partenariat, entre deux (ou plusieurs) collectivités française(s) et étrangère(s).

Ces partenariats traduisent souvent un fort engagement politique, une volonté de travailler en collaboration avec des collectivités étrangères, dans une optique d'échanges d'expériences.

Il y a alors un fort intérêt à ce que les **services techniques de l'eau et l'assainissement**, ou d'autres secteurs concernés par les démarches de gestion et protection des ressources en eau (GEMAPI), **s'impliquent**, en lien avec les services dédiés aux relations internationales si existants.

Concernant les pays du sud de la méditerranée :

- ✓ **Les projets portés par des associations** se situent majoritairement au Maroc.
Ces associations sollicitent les guichets de financement mis à disposition par les grandes collectivités et co-financées par les agences de l'eau. A noter en particulier le dynamisme de l'association A l'Eau Gemeau, qui implique des étudiants du BTS GEstion et Maîtrise de l'EAU, et accompagne des associations locales pour la mise en place de systèmes de distribution d'eau dans des douars encore non équipés. A relever également, le projet porté par l'association franco-marocaine Migration & Développement, pour l'accompagnement à la mise en place et à la gestion d'un service d'assainissement collectif avec traitement par filtres plantés de roseaux dans la région de Souss Massa.
En Tunisie, l'association La Goutte d'O s'intéresse à la gestion intégrée des ressources en eau, via un partenariat avec l'île de Djerba.
- ✓ **Plus de la moitié** des actions de coopération décentralisée et non gouvernementales ayant bénéficié d'un financement en 2021, sont **portées par une coopération décentralisée**.
- Des coopérations décentralisées entre collectivités françaises et marocaines, mobilisent les services eau et assainissement de la collectivité française. Il s'agit de la coopération décentralisée

entre la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la ville de Tata ; et la coopération Montpellier Méditerranée Métropole avec l'Intercommunalité de la vallée de l'Argen. Un jumelage, reliant la commune d'Averme (Allier) et la commune rurale de M'Kam Tolba, est également actif.

- Les actions financées en 2021, **au Liban, en Palestine et en Tunisie**, sont peu nombreuses, mais sont quasiment toutes des **coopérations décentralisées** structurées sur le long terme, impliquant des **échanges de savoirs et de compétences**.

En Palestine, il s'agit des coopérations entre la ville de Paris et la ville de Jéricho ainsi que la JSCJWV (opérateurs des villages ouest de Jénine) ; entre Eaux du Bassin Rennais (EBR) et la ville de Beitunia ; entre les communes de Lescar et Billère et la ville de Beit Fajjar ; et entre le SIAAP et la ville de Jenine. Au Liban, il s'agit également du SIAAP en lien avec des municipalités du sud du pays, ainsi que de la Métropole de Montpellier avec la ville de Zahlé.

Bien que ces partenariats soient fortement portés par les collectivités et impliquent leurs compétences internes, des associations françaises connaissant bien le contexte d'intervention et disposant d'expertise dans le pilotage de projets technique, peuvent également appuyer les partenariats. Ainsi, les associations Experts Solidaires et Hamap accompagnent certaines de ces coopérations décentralisées.

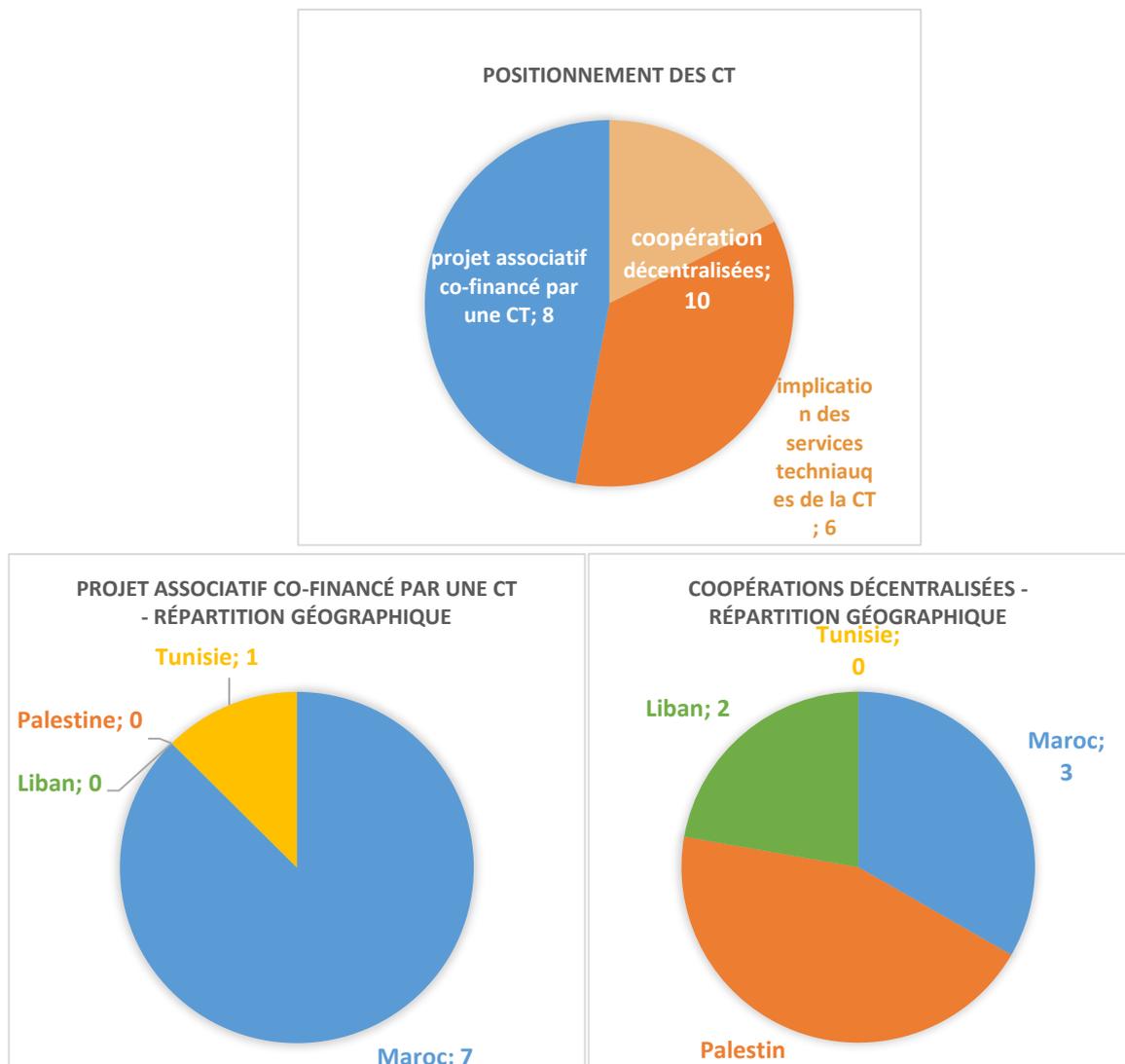


Figure 1: positionnement des collectivités territoriales françaises dans les actions de CDNG financées en 2021 dans les pays du sud de la méditerranée

5. Principal partenaire financier des projets

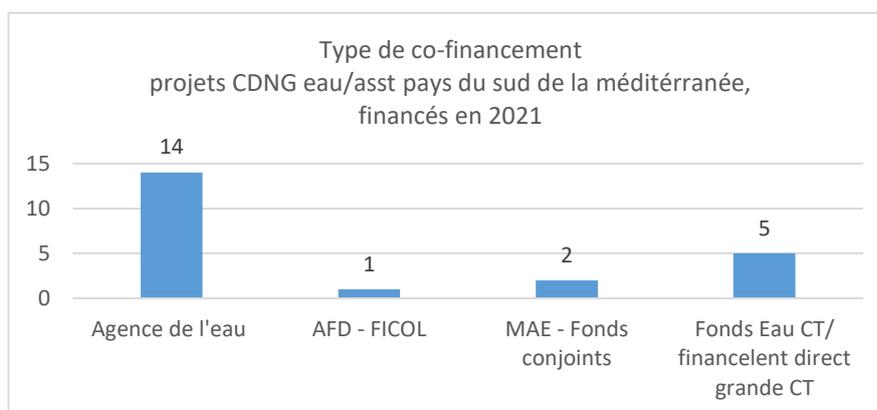
Les projets financés par les dispositifs d'AECT eau/assainissement en 2021, ont bénéficié en majorité d'un co-financement des agences de l'eau.

En tant qu'agence référente pour le bassin méditerranéen, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est particulièrement impliquée.

Les « fond eau » des grandes collectivités ont également permis d'appuyer financièrement les projets portés par des associations, tandis que l'enveloppe disponible au titre de la loi Oudin pour certains grands syndicats (SIAAP, SEDIF), leur permet de financer directement des actions conséquentes.

Le dispositif FICOL de l'AFD, est mobilisé par la coopération décentralisée entre la ville de Paris et la ville de Jericho et l'opérateur des villages ouest de Jénine.

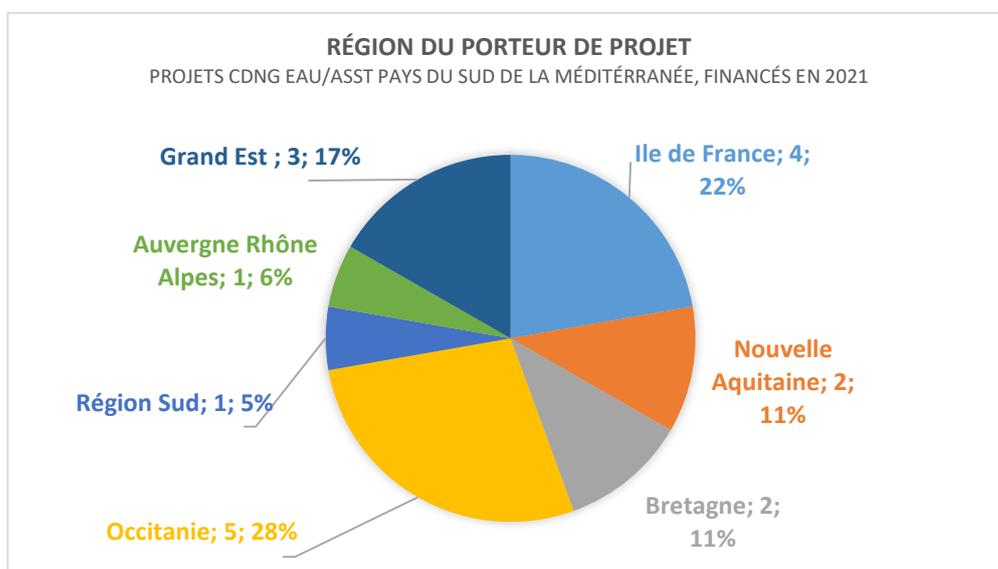
Les fonds conjoints de la DAECT en appui à la coopération décentralisée, sont mobilisés pour deux coopérations franco-palestiniennes Eaux du Bassin Rennais (EBR) / ville de Beitunia ; Lescar et Billère/ Beit Fajjar.



6. Région du porteur de projet

Les acteurs de la région Occitanie sont particulièrement actifs dans les pays du sud de la méditerranée, au travers de coopérations décentralisées parfois appuyées par des associations, ou au travers de projets associatifs financés par des CT : Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, Métropole de Montpellier ; association APIEU, la Goutte d'ô, Experts Solidaires.

On retrouve en île de France, les grands syndicats SEDIF et SIAAP, ainsi que la ville de Paris.



7. Thématiques abordées

La majorité des projets s'intéressent à l'**eau potable**.

Au Maroc, il s'agit classiquement de réaliser un système local de distribution d'eau potable avec branchements domiciliaires au niveau d'un village (appelé douars au Maroc) ; à partir d'un forage réalisé dans le cadre du projet, ou à partir d'un réseau d'approvisionnement de l'ONEE (Office Nationale de l'Electricité et de l'Eau), avec ou sans réservoir.

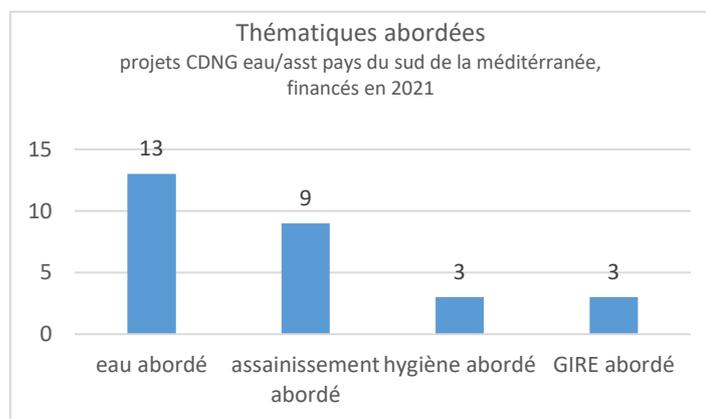
Plusieurs coopérations décentralisées en Palestine, se concentrent sur le renforcement des compétences des services de distribution d'eau, avec des échanges entre services techniques : Ville de Paris/Jéricho, Eau du Bassin Rennais/Beitunia, Lescar et Billere / Beit Fajjar.

L'**assainissement** est abordé par tout de même la moitié des projets.

Au Maroc, il s'agit d'équipement d'école en latrines, avec également quelques projets prenant en charge également le traitement des eaux usées : mise en place d'un système d'assainissement collectif par filtres plantés de roseaux dans le Souss Massa par l'association Migration&Développement ; et l'extension du système d'assainissement de la ville de Tata, pour desservir des quartiers péri-urbains dans le cadre de la coopération avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

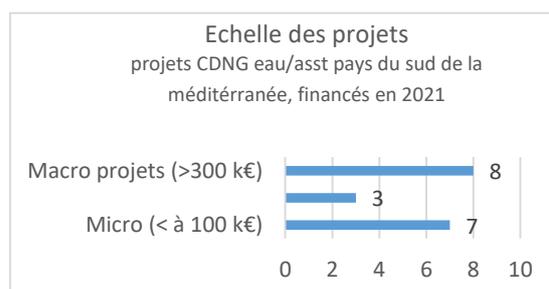
L'appui aux services d'assainissement est également au cœur de plusieurs coopération décentralisée en Palestine et au Liban, en particulier en partenariat avec le SIAAP.

La **gestion et protection des ressources** est abordée par trois projets. Au Maroc, la Métropole de Montpellier s'y intéresse au travers d'une coopération avec l'intercommunalité de la vallée de l'Arghen. En Tunisie, l'association la Goutte d'O accompagne la commune d'Ajim, sur l'île de Djerba, pour développer la GIRE et la réutilisation des eaux usées. Au Liban, l'association APIEU, appuyée par la Métropole de Montpellier, mène des études pour mieux connaître les ressources en eau et leurs usages, pour préfigurer une démarche de GIRE à Zahlé.



8. Echelle des projets

L'échelle des projets financés en 2021, est relativement étendue, allant de 28 k€ pour la phase 2021 de la démarche pluriannuelle d'équipement d'école de la commune de Toblba au Maroc dans le cadre du jumelage avec la commune d'Averme, à 1,3 M€ pour la coopération décentralisée entre la ville de Paris et Jericho et JSCJWV en Palestine.



II) Projets en cours de réalisation en 2021

La typologie des projets financés en 2021 est décrite dans la partie 1).

Pour dresser un panorama de la CDNG dans les pays du sud de la méditerranée durant l'année 2021, cette partie 2) présente la typologie de l'ensemble des projets recensés comme étant en cours de réalisation cette année-là. En complément des commentaires spécifiques aux projets financés en 2021, cette partie apporte des précisions sur les autres projets actifs en 2021, initiés les années précédentes.

1. Données générales

Le pS-Eau a recensé 35 actions de coopération décentralisées et non gouvernementales dans les secteurs de l'eau et l'assainissement, en cours de réalisation au Maroc, Liban, Tunisie, Palestine en 2021.

A ces projets portés par des collectivités territoriales et des associations, et cofinancés par différents bailleurs, en premier lieu les agences de l'eau ; s'ajoutent deux **coopérations institutionnelles** :

- Coopération institutionnelle Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / Agence de bassin de Souss Massa Draa, depuis 2005
- Coopération institutionnelle l'Agence de l'Eau Artois-Picardie / Agence de bassin hydraulique du Sebou, depuis 2016

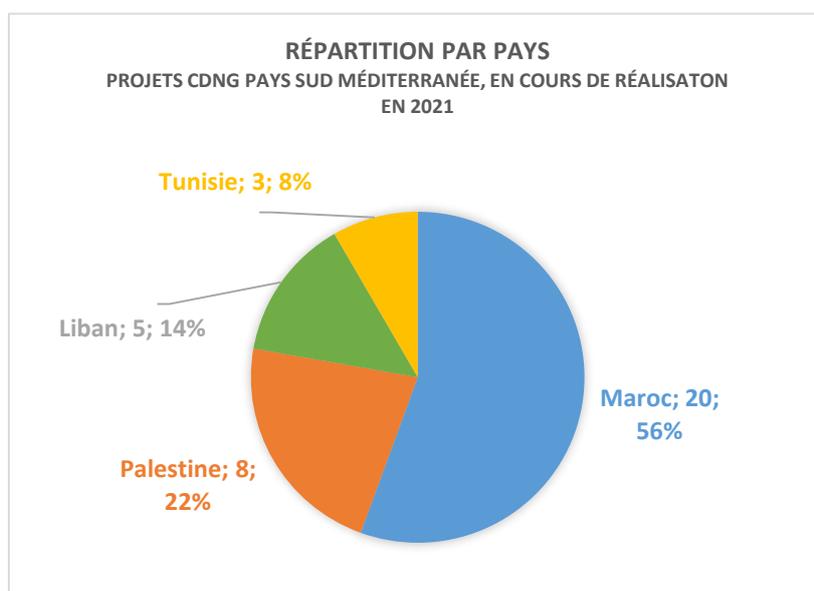
2. Répartition géographique

Plus de la moitié des projets en cours de réalisation en 2021 se situent au Maroc. Les projets actifs en 2021 et ayant démarré précédemment, sont essentiellement des projets portés par des associations.

Cette analyse des projets en cours permet de faire ressortir le dynamisme de la CDNG sur l'eau et l'assainissement en Palestine, animée par projets actifs en 2021, qui sont quasiment tous portés par des coopérations décentralisées.

Au Liban, l'année 2021 est également marquée par des projets de coopération de long terme, et une action à l'échelle nationale, démarrés les années précédentes.

En Tunisie, une coopération décentralisée initiée plusieurs années auparavant, était active en 2021.

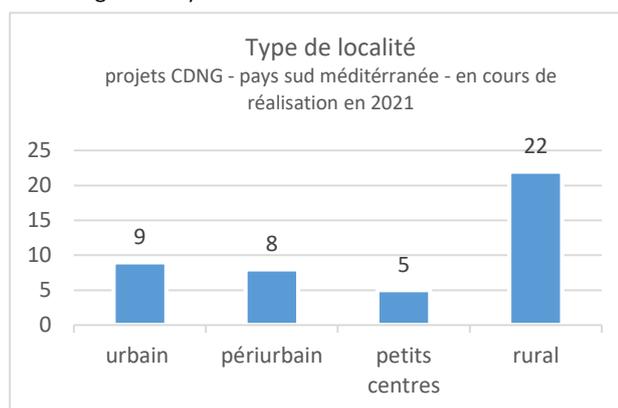


3. Type de localité des projets

Les zones rurales sont majoritairement ciblées. Ces statistiques sont impactées par les nombreux projets associatifs menés dans des douars marocains.

Ce sont les projets menés dans le cadre de coopération décentralisée en Palestine qui représente la plus grande part des projets en zones urbaines.

Aux projets cités précédemment, ciblant des territoires mixtes au Liban, s'ajoutent la coopération entre la métropole de Chambéry et la commune de Bcharré, pour une approche par bassin versant ; ainsi qu'un projet d'analyse des besoins de municipalités libanaises animé par le Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL) et la Région Pays de la Loire.



4. Positionnement des collectivités territoriales

✓ **Les projets portés par des associations** se situent majoritairement au Maroc. En complément des projets cités précédemment, on peut mentionner au Maroc plusieurs projets portés par les différentes antennes de l'association Eau Soleil pour l'alimentation en eau potable de douars ruraux dans différentes régions du Maroc ; la 3ème phase démarrée en 2019 du Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire (PAEMS) ; le programme de renforcement des compétences d'associations d'usagers de douars des communes rurales de Bouzmou et Imilchil (Beni Mellal) porté par l'association Hamap Humanitaire.

En Tunisie, l'association Horizons Solidarités porte un projet d'appui aux services d'eau et d'assainissement dans l'Oasis de Gabès, démarré en 2019.

En Palestine, les différentes antennes de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) mènent parfois des actions abordant l'eau et l'assainissement. Un projet de récupération des eaux de pluie est ainsi en cours depuis 2019. A relever, bien qu'aucune action n'ait été renseignée comme en cours de réalisation spécifiquement en 2021, l'association Médina, seul acteur de CDNG agissant actuellement à Gaza, qui met en place des stations de désalinisation et réhabilite les sanitaires dans des écoles.

- **Les coopérations décentralisées** sont particulièrement dynamiques en Palestine en 2021. S'inscrivant sur le long terme, elles fonctionnent souvent avec des financements biennaux ou triennaux. En complément des coopérations mentionnées précédemment (Paris/Jéricho et JSCJWV, Eaux du Bassin Rennais (EBR)/Beitunia, Lescar et Billère/Beit Fajjar ; SIAAP/Jenine) ; la métropole de Toulouse est en coopération avec la ville de Ramallah depuis 2019, tandis que le SIAAP et le département du Val de Marne, entretiennent une coopération avec Qalqilya et Tulkarem.

De plus, une nouvelle phase de la coopération décentralisée entre la Région Occitanie et le Gouvernorat de Tubas, ainsi que le lancement d'une nouvelle coopération entre le département de l'Aude et la commune de Jalboun, étaient en réflexion 2021 pour un démarrage en 2022.

- En Tunisie, à noter la phase 2020-2021 de la coopération décentralisée entre Ramonville Saint Agne et la commune de Mellouech en Tunisie, impliquant également l'association Hamap.

Le département de l'Aude était en recherche d'un partenaire de coopération en Tunisie sur des thématiques d'eau d'assainissement et plus largement de protection de l'environnement (partenariat abouti en 2022).

- Au Liban, en complément des projets mentionnés précédemment, la métropole de Chambéry et la commune de Bcharré sont en coopération décentralisée depuis 2020, pour aborder la mise en place d'une approche GIRE dans un contexte de changement climatique dans le bassin versant du Nahr Abou Ali. Le département de l'Aude entretient une coopération avec Zgartha Eden, bien qu'il n'y ait pas eu d'actions spécifiques pendant l'année 2021. L'ensemble de ces partenaires, la ville et la Métropole de Chambéry, le département de l'Aude, rejoints par la Région Auvergne Rhône Alpes, ainsi que les unions de municipalités de Bcharré et Zgharta Eden, ont travaillé en 2021 à l'élaboration d'un projet commun à l'échelle de la vallée de la Qadisha. Ce projet, qui s'est concrétisé en 2022, sera abordé dans le prochain bilan.

Depuis 2019, la métropole de Dunkerque travaille avec les municipalités de Tripoli et Zgharta et le Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL), à la création d'une agence d'urbanisme.

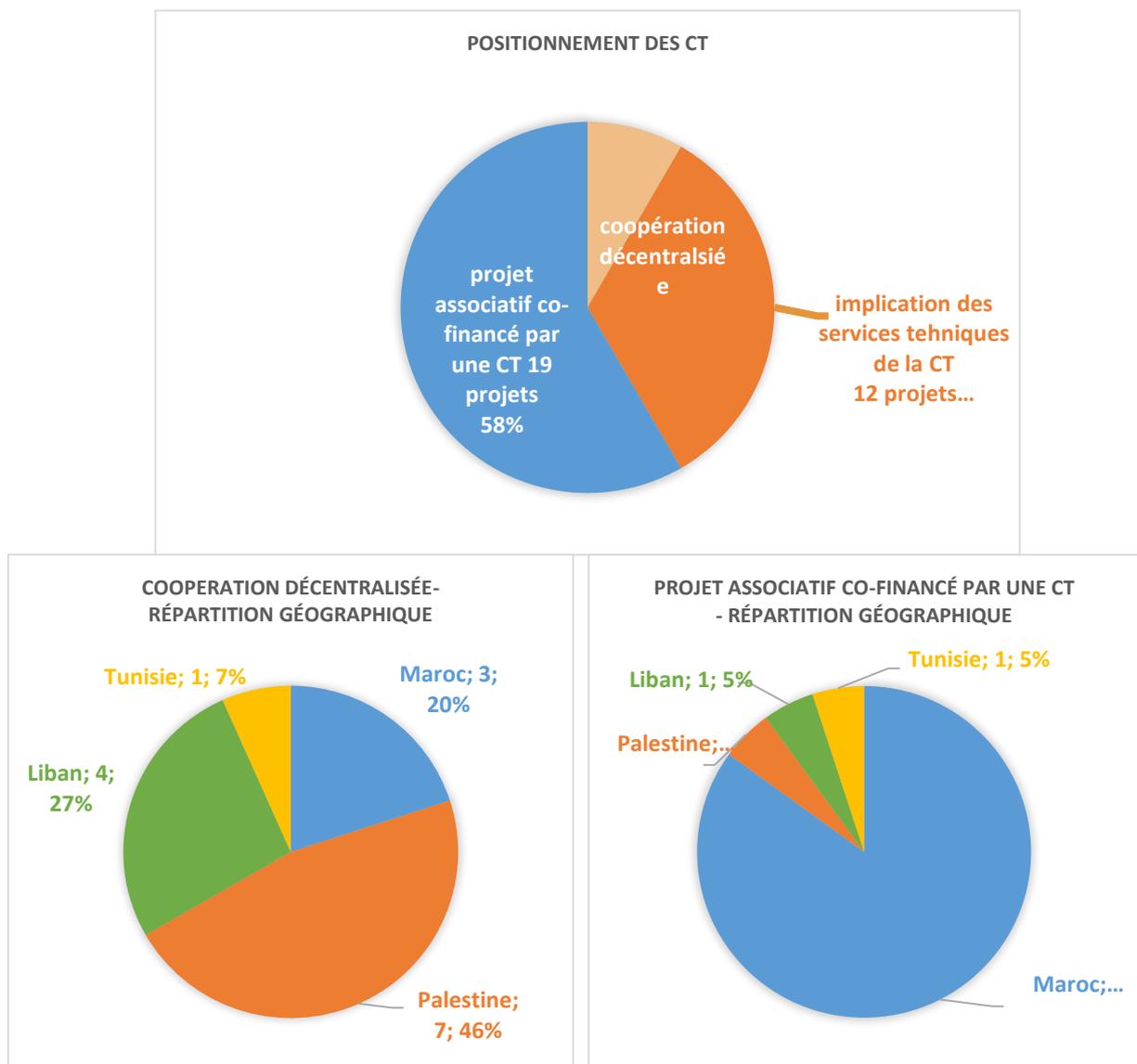


Figure 2: positionnement des collectivités territoriales françaises dans les actions de CDNG en cours de réalisation 2021 dans les pays du sud de la méditerranée



Figure 1 : dynamiques de coopération décentralisée et non gouvernementale sur l'eau l'assainissement l'hygiène et les ressources en eau au Liban en 2021



Figure 2 : dynamiques de coopération décentralisée et non gouvernementale sur l'eau l'assainissement l'hygiène et les ressources en eau en Tunisie en 2021

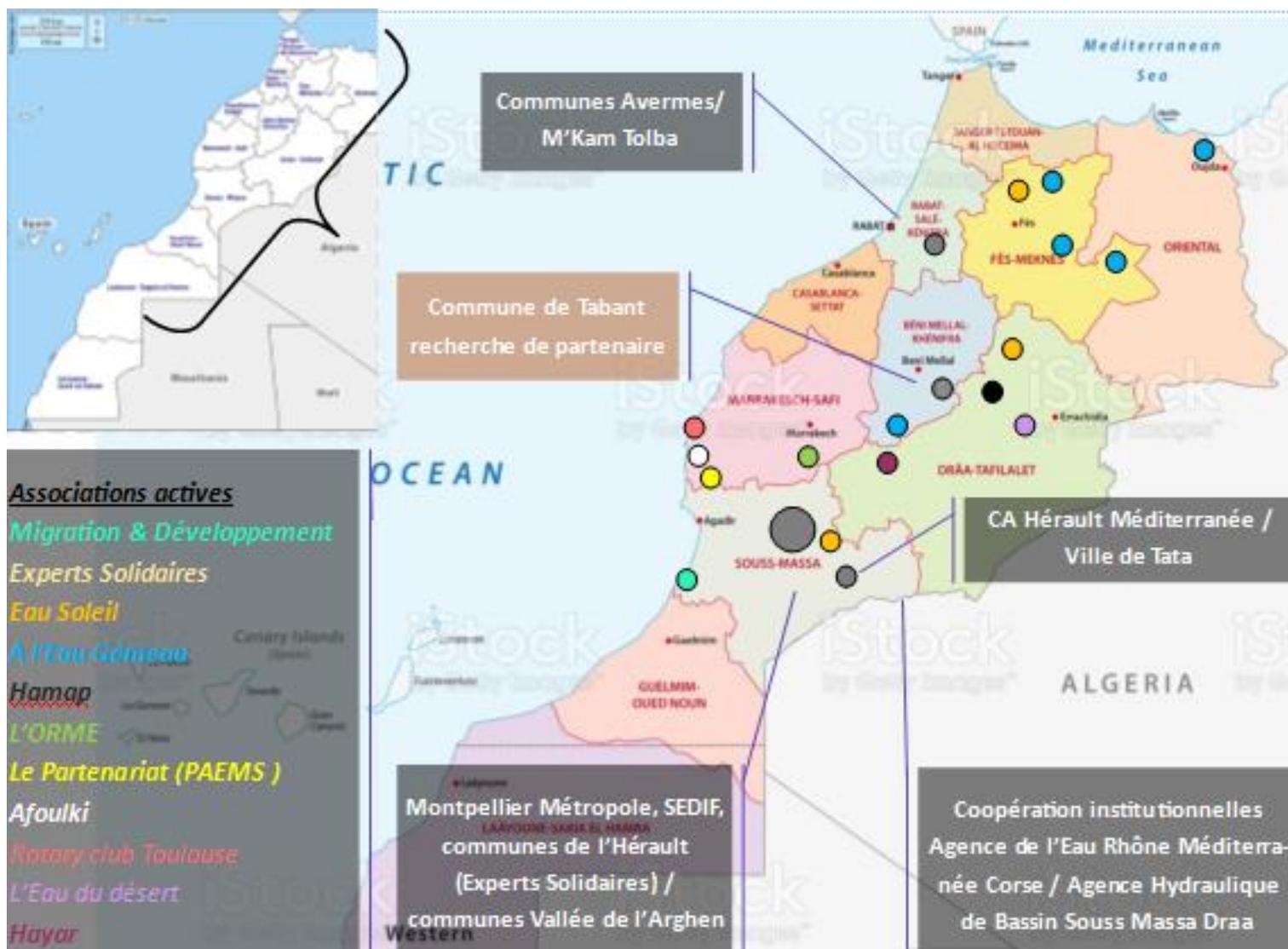


Figure 3: dynamiques de coopération décentralisée et non gouvernementale sur l'eau l'assainissement l'hygiène et les ressources en eau au Maroc en 2021

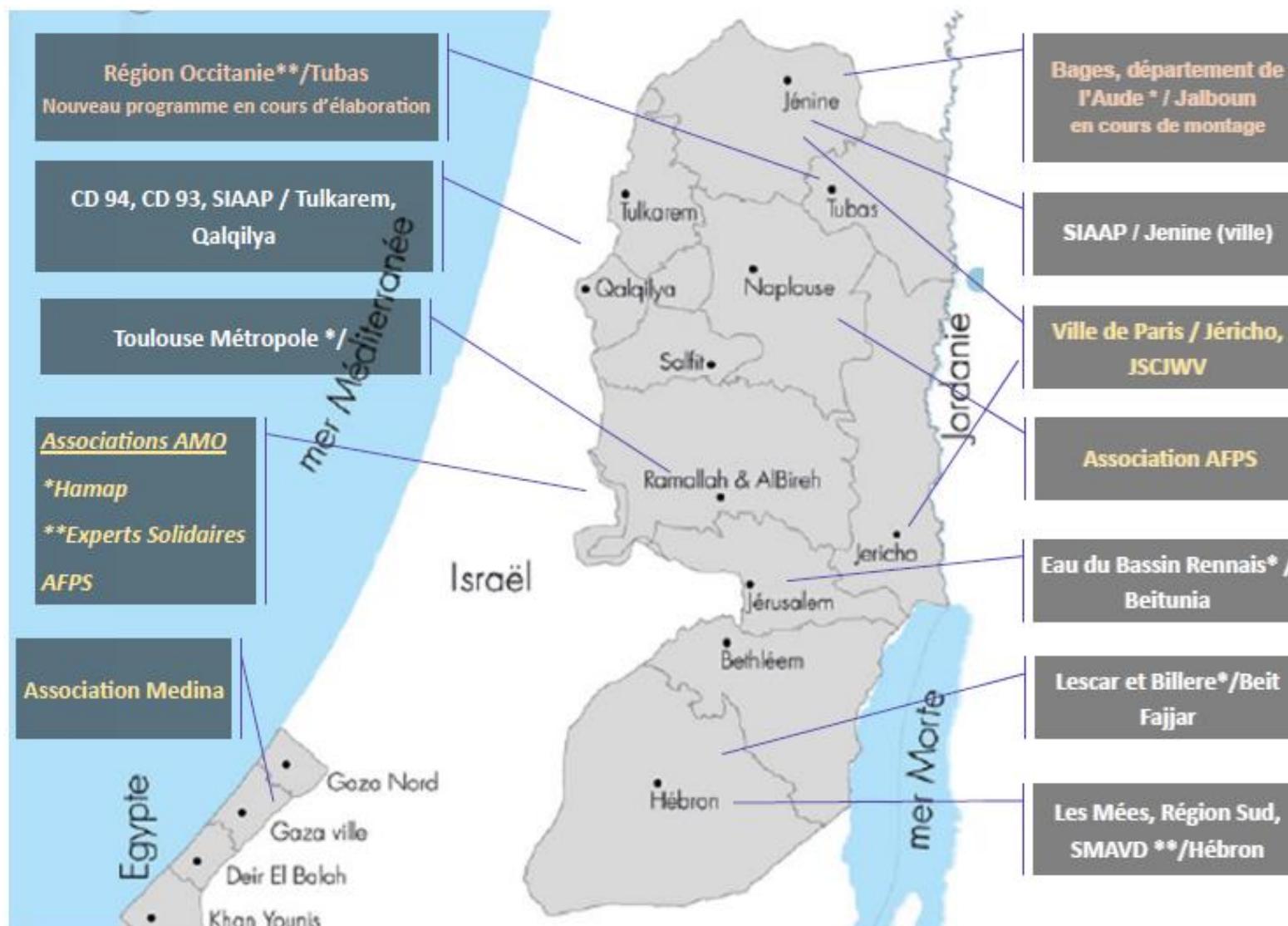


Figure 4: dynamiques de coopération décentralisée et non gouvernementale sur l'eau l'assainissement l'hygiène et les ressources en eau en Palestine en 2021

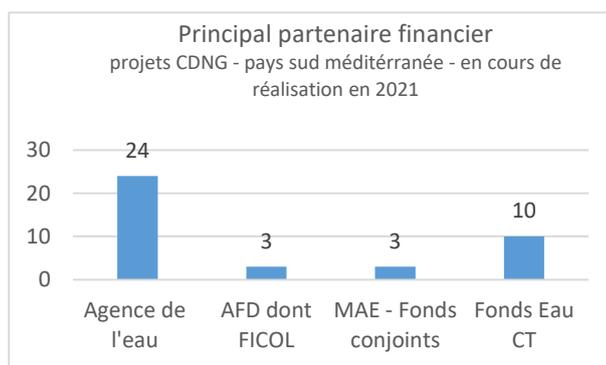
5. Principal partenaire financier des projets

Les projets associatifs, ainsi que plusieurs coopérations décentralisées en cours en 2021, ont bénéficié d'un financement des agences de l'eau, appuyés également par les « fond eau » des grandes collectivités.

Parmi les actions en cours en 2021, le SIAAP a financé directement 4 coopérations au Liban et en Palestine.

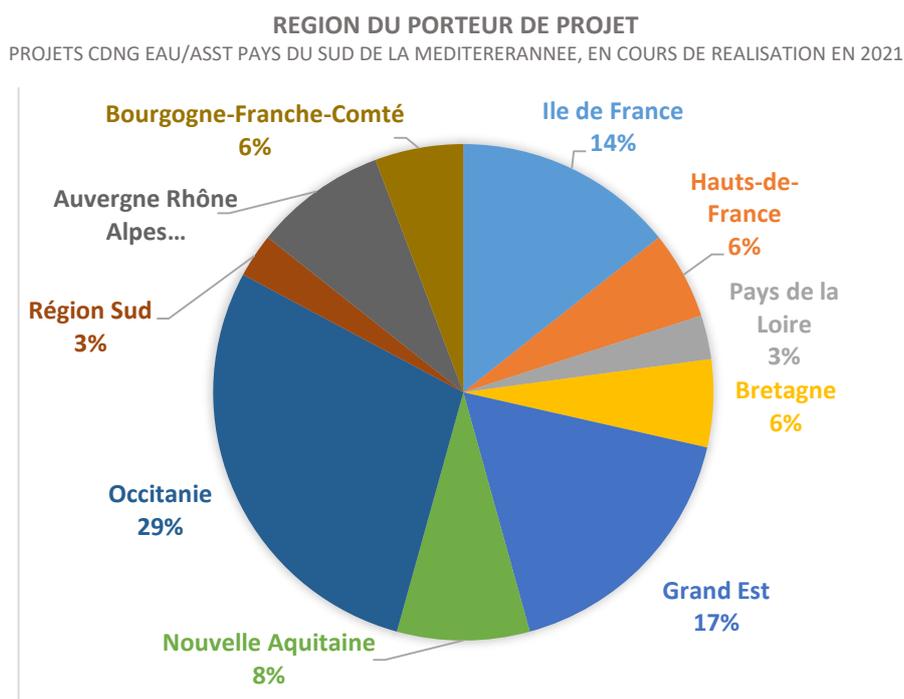
Le dispositif FICOL est mobilisé en 2021 par la coopération décentralisée entre la ville de Paris / Jericho et l'opérateur des villages ouest de Jénine (Palestine) ; et avait également été sollicité en 2019 par la coopération entre la métropole de Toulouse et la ville de Ramallah (Palestine).

La coopération entre Ramonville Saint Agne/ Mellouech, active en 2021, a mobilisé le fond conjoint franco-tunisien en 2020. Rappelons que les coopérations Eaux du Bassin Rennais (EBR) / ville de Beitunia ; Lescar et Billère/ Beit Fajjar, ont sollicité le fond conjoint franco-palestinien.



6. Région du porteur de projet

Les acteurs de la région Occitanie, Grand Est et Ile de France, sont particulièrement actifs dans les pays du sud de la méditerranée. Cette répartition est présentée en nombre de projets. Ainsi, le dynamisme de l'associations A l'Eau Gemeau (Grand Est) pour mener des micro-projets au Maroc, influe sur le résultat pour cette région. Les acteurs d'Occitanie et d'île de France portent en particulier des coopérations décentralisées.



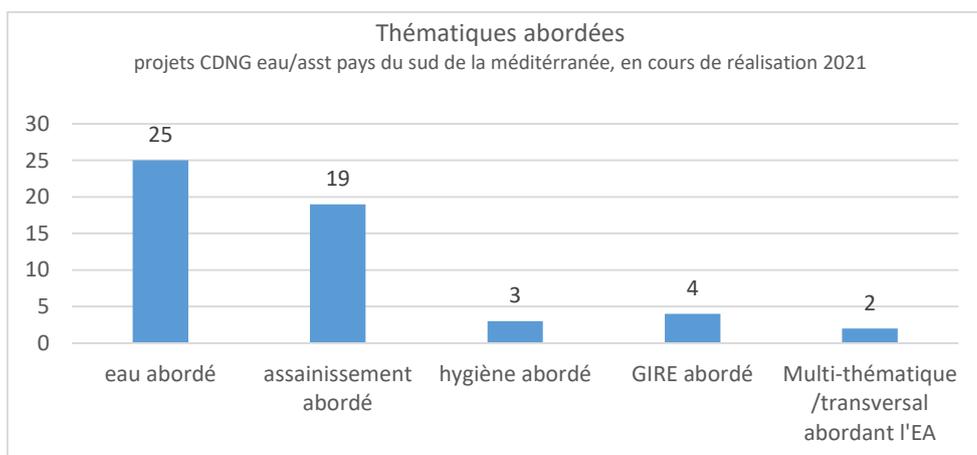
7. Thématiques abordées

Concernant l'eau potable, outre les projets précédemment évoqués, l'année 2021 a été marquée par la réalisation de plusieurs projets portés initiés les années précédentes par les différentes antennes de l'association Eau Soleil, pour l'alimentation en eau potable de douars ruraux dans différentes régions du Maroc. A noter également la 3eme phase, démarrée en 2019, du Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire (PAEMS) ; ainsi que le programme de renforcement des compétences d'associations d'usagers de douars des communes rurales de Bouzmou et Imilchil (Beni Mellal), porté par l'association Hamap Humanitaire.

Concernant l'assainissement, au Maroc, outre le projet de Migration&Développement démarré en 2021, les associations l'Eau du Sésert et A l'Eau Gemeau mènent depuis 2020 des projets d'assainissement rural. En Palestine, la métropole de Toulouse et la ville de Ramallah travaillent en coopération à l'amélioration de la gestion des boues d'épuration de la station d'Al Tireh (déshydratation par centrifugeuses, séchage sur lits solaires, étude de faisabilité pour une réutilisation agricole).

En Tunisie, l'association Horizons Solidaires a accompagné la mise en place d'un système d'assainissement non collectif avec collecte des boues de vidanges entre 2019 et 2021 ; tandis que la coopération décentralisée entre Ramonville Saint Agne et Mellouech a permis le raccordement d'habitations aux réseaux d'eau public (SONEDE) et la construction de latrines en milieu scolaire.

Concernant la gestion et protection des ressources en eau, s'ajoute aux projets financés en 2021 précédemment évoqués, le projet de mise en place d'une approche GIRE dans un contexte de changement climatique dans le bassin versant du Nahr Abou Ali, porté par la coopération entre la Métropole de Chambéry et la municipalité de Bcharré au Liban.



8. Echelle des projets

La répartition est relativement homogène entre les micro-projets, les projets intermédiaires, et les projets plus conséquents.

